

## **Certificat d'Aptitude aux fonctions de Direction d'Etablissement ou de service D'intervention sociale**

### **PROGRAMME**

La formation CAFDES est réglementée par le décret n°2022-1190 du 27 août 2022 et par l'arrêté du 27 août 2022.

Elle se compose en 4 domaines de formation :

- **1. « Participer à l'élaboration de projets stratégiques en lien avec la mise en œuvre des politiques publiques »**
  - . 196 heures de formation théorique,
  - . 154 heures de formation pratique si parcours personnalisé en bloc
  - . Heures de formation pratiques à définir lors du bilan de positionnement à l'entrée en formation, pour un parcours complet
  
- **2. « Définir et piloter le projet d'établissement ou de service »**
  - . 154 heures de formation théorique
  - . 147 heures de formation pratique si parcours personnalisé en bloc
  - . Heures de formation pratique à définir lors du bilan de positionnement à l'entrée en formation, pour un parcours complet
  
- **3 « Manager et gérer les ressources humaines de l'établissement ou du service »**
  - . 196 heures de formation théorique
  - . 133 heures de formation pratique si parcours personnalisé en bloc.
  - . Heures de formation pratique à définir lors du bilan de positionnement à l'entrée en formation, pour un parcours complet
  
- **4. « gérer les volets économique, financier et logistique de l'établissement ou du service »**
  - . 154 heures de formation théorique
  - . 76 heures de formation pratique si parcours personnalisé en bloc.
  - . Heures de formation pratique à définir lors du bilan de positionnement à l'entrée en formation, pour un parcours complet.

La formation cafdes, répond à une logique de parcours :

Parcours complet avec allègements et dispenses possibles

- . 700 heures de formation théorique
- . 510 heures de formation pratique

Parcours personnalisé, par bloc(s) de compétences